

TERRITOIRE AUBAGNE-LA CIOTAT

Organisation de l'offre sociale, médico-sociale et sanitaire sur le territoire d'Aubagne-La Ciotat en sortie de confinement COVID19



Ce document vient remplacer les **Flash Infos Géront'Infos « COVID 19 »**, élaborés tout au long de la crise sanitaire par la MAIA Aubagne-La Ciotat, le Fil Rouge Alzheimer, la Plateforme Territoriale d'Appui Pratic'Santé et le Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques. Il s'agit d'un document plus succinct contenant des informations relatives aux **modalités d'organisation et de fonctionnement des services** depuis la fin du confinement.

Les informations communiquées ci-dessous ont été collectées la semaine du **15 juin**.

Pour **partager des informations relatives à l'organisation de votre structure** et/ou service, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : maia.aubagnelaciotat@gmail.com

INFORMATIONS RELATIVES AU...

CCAS (modalités d'accueil du public en phase de dé-confinement)

Communes	Modalités d'accueil du public
Allauch	Toujours fermé au public, traitement par téléphone ou par mail. Pas encore de date de réouverture pour le moment. (Réorganisation en cours suite au décès du maire Monsieur POVINELLI). ⇒ Contact mairie : 04.91.10.48.00 - Site internet
Aubagne	Mise en place d'un numéro unique : 04.42.18.19.54 A compter du 02/06 le CCAS fonctionnera uniquement sur RDV. Les personnes sont invitées à prendre contact avec le CCAS et les situations qui ne peuvent être traitées par téléphone feront l'objet d'un RDV. Seules les personnes domiciliées pourront se présenter spontanément le mardi et jeudi après-midi pour retrait du courrier. Fonctionne à présent sur les horaires d'été : - lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - mercredi 8h30 à 12h30 fermé l'après-midi Cette organisation peut évoluer à tout moment. Pour l'instant elle est envisagée jusqu'au 10/07. ⇒ Contact mairie : 04.42.18.19.19 - Site internet

Auriol	<p>Du 2 au 21 juin 2020 inclus, reprise de l'accueil en mairie aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.</p> <p>Attention, certains services ne sont pas accessibles tous les jours au public ou fonctionnent uniquement sur rendez-vous</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 04 70 06 – Site internet</p>
Belcodène	<p>Réouverture au public de la mairie depuis le 11 Mai.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 70 66 66 - mairie@belcodene.fr - Site internet</p>
Carnoux-en-Provence	<p>Réouverture au public depuis le 8 juin sur rendez-vous (nouveaux locaux)</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 73 49 18 - Site internet</p>
Cassis	<p>Reçoivent uniquement sur RDV. Sont joignables par téléphone.</p> <p>⇒ Contact Mairie : 04 42 18 36 36 – Site internet</p>
Cadolive	<p>Reprise d'activité et accueil du public selon le fonctionnement habituel</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 04 63 18 – Site internet</p>
Ceyreste	<p>Accueil physique uniquement sur RDV depuis le 11 Mai. Les personnes peuvent prendre contact au 04 42 32 50 84 ou par mail à l'adresse suivante : ccas.mairiedeceyreste@orange.fr</p> <p>⇒ Contact Mairie : 04 42 83 77 10 – Plus d'information sur le site internet</p>
Cuges-les-Pins	<p>Accueil sur RDV. Joignable par téléphone ou par mail.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04.42.73.80.11- Site internet</p>
Gémenos	<p>Accueil sur RDV jusqu'à nouvel ordre. Joignable par téléphone.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 32 89 00 - contactsg@mairie-gemenos.fr – Site internet</p>
La Ciotat	<p>Nouveaux locaux situés à Romain Rolland</p> <p>Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.</p> <p>Pôle Social : reprise de « l'accueil renforcé » sur rendez vous uniquement à raison de 16 rdv par matinée assurés par deux travailleurs sociaux tous les jours de 8h30 à 12h30 (habituellement 1 seul TS). Rdv donnés préalablement par le secrétariat social :04.42.83.89.26 / 04.42.83.89.26. Reprise des rdv TS pour les suivis et visites à domicile de 13h30 à 16h30. Mise en place de l'aide aux démarches de matérialisées sur poste informatique, sur RDV (soit 6 rdv/ semaine)</p> <p>Maison des seniors : accueil du public sur RDV pour les dossiers SASPA, les dossiers d'aides légales (placement EHPAD et foyer de vie, aide ménagère, portage de repas, téléassistance et dossier APA. Possibilité de visites à domicile si la situation le nécessite.</p>

	<p>Maintien de la Conciergerie municipale en direction des publics âgés et isolés. Mise en sommeil de l'ensemble des actions et ateliers collectifs (en raison des risques sanitaires qui restent présents).</p> <p>⇒ Contact mairie : Site internet</p>
La Bouilladisse	<p>Réouverture depuis mardi 16/06 sur les horaires habituels. Port du masque obligatoire. Pour les inscriptions aux activités, prendre RDV</p> <p>⇒ Contact mairie : 04.42.62.97.08 – Site internet</p>
La Destrousse	<p>Réouverture au public lundi matin, mardi après-midi, mercredi toute la journée, jeudi toute la journée, vendredi matin.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04.42.18.49.30 – Site internet Contact CCAS : 04 42 04 44 14 ou par mail à l'adresse suivante : pij@ladedstrousse.fr</p>
La Penne-sur-Huveaune	<p>Contact mairie : 04.91.88.44.00 – Application internet</p> <p>⇒ Accueil fermé au public – éventuels rendez-vous possible</p>
Peypin	<p>Ouverture habituelle au public.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 82 55 55 – Site internet</p>
Plan de Cuques	<p>Réouverture au public de manière habituelle depuis le 11/05.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04-91-10-40-40 ou sur le site de la mairie</p>
Roquefort-la-Beudoule	<p>Dernières informations en date du 1^{er} juin Toujours fermé au public. Contact possible par téléphone et par mail.</p> <p>⇒ Contact mairie : 04.42.73.21.12 - accueil@roquefort-labedoule.fr – Site internet</p>
Roquevaire	<p>Depuis le 2 juin, reprise de l'activité de façon normale avec maintien des précautions sanitaires. Ouverture au public de 8 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 16 H 00</p> <p>⇒ Renseignements au 04.42.32.91.53 – Site internet</p>
Saint-Savournin	<p>Reçoivent sur RDV. Joignable par téléphone</p> <p>⇒ Contact mairie : 04 42 04 64 03 - mairie@mairie-stsavournin.fr - Site internet</p>

Santé Croisée

- **Maintien de l'appui aux professionnels pour les parcours complexes** des patients obèses, diabétiques de type 2 et diabètes gestationnels
- **Relais d'informations** sur les sujets en lien avec les sociétés savantes et les partenaires du territoire
- **Pour les patients :**
 - o **Reprise des programmes d'éducation thérapeutique en individuel et bilans éducatifs à domicile**
 - o **Séances d'éducation diététiques** : reprise des séances à domicile pour les anciens et nouveaux patients
 - o **Soins et éducation IDE**: reprise de l'éducation des patients à domicile et poursuite des soins des anciens et nouveaux patients
 - o Et toujours la **possibilité** du suivi **en téléconsultation** des patients
 - o **Reprise des séances d'activité physique adaptée en extérieur** et en petit groupe sur Plan de Cuques et au Parc de Maison Blanche avec un protocole sanitaire suivant les recommandations relatives à la reprise de l'activité physique et sportive (les séances en intérieur ne reprennent pas)
 - o **Continuité des conseils réguliers pour de l'activité physique adaptée** aux personnes présentant des pathologies chroniques durant le confinement par téléphone ou sur le site <https://fr.padlet.com/santecroisee/4qp1yd6qd4ob> que vous trouverez également sur notre site <https://www.sante-croisee.fr>
- **Reprise en septembre (si la situation sanitaire l'autorise)**
 - o Ouverture des locaux et de l'accueil du public
 - o Reprise des séances collectives en Education Thérapeutique des programmes obésité, diabète, risques cardiovasculaires et rhumatisme inflammatoires chroniques
 - o Reprise des séances de groupe en intérieur en activité physique adaptée
 - o Reprise des dépistages
 - o Reprise des formations auprès des professionnels
- **Jusqu'à nouvel ordre / Fermeture des locaux et de l'accueil du public**

BONS A SAVOIR

Lancement de la consultation médicale « Bilan et vigilance» pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19 ou souffrant d'une affection de longue durée

Mise en place, depuis le 29 mai 2020, de **consultations de suivi post confinement** pour les patients dits vulnérables (dont les PA de +65 ans) qui n'ont pas été vus ou reçus en consultation depuis le 17 mars dernier.

L'objectif est de permettre au médecin d'**évaluer les impacts du confinement sur l'état de santé du patient, de s'assurer de la continuité des soins et de le conseiller en fonction de ses fragilités et pathologies** sur les mesures de protection à adopter vis-à-vis du Covid-19.

La facturation pour ce type de consultations est possible **jusqu'au 30 juin** (prise en charge 100% SS)

⇒ Pour plus de détails : [Sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr) ou [Ameli 13](https://www.ameli.fr)

Instruction du 29 mai 2020 relative à la gestion des épisodes de canicule durant la prochaine saison estivale dans un contexte de pandémie Covid-19

Cette [instruction](#) précise les **adaptations des mesures du Plan National Canicule (PNC)** à mettre en œuvre dans un contexte d'épidémie de Covid-19 tout en rappelant que les dispositions du PNC 2017 reconduit en 2018 et en 2019 restent d'application. (Vous trouverez le PNC [ici](#))

Foire aux questions en FALC pour les personnes personnes à lire

Mise à disposition d'un FAQ dédiée aux personnes à risque pour répondre à leurs questions sur le coronavirus en période de déconfinement : [lien](#)

